



COMPTE RENDU REUNION CVS

Date : 06/11/2024

Heure début : 10H00

Heure fin : 12H30

Rédigé par :
Floriane
DE MATOS

Date de la rédaction :
07/11/2024

Validé par :
Mme Héléna HUÉ

| Membres présents | Membres excusés ou absents |
|---|--|
| HUÉ Héléna, Directrice Générale par Intérim aux Résidences de l'Aune | PIRON Aurélie, Représentante du Conseil d'Administration |
| SEPRÉ Raphaël, Directeur Adjoint en charge des RH. aux Résidences de l'Aune | CALBRIX Edith, Représentante des familles |
| HOET Sandie, Cadre de santé | MONTEBRUN Hélène, résidente |
| DEBUIRE Florence Représentant du Personnel | CHUREAU Philippe, résident invité |
| DE MATOS Floriane, secrétaire de direction | BELLIARD Yves, résident invité |
| TRONCHET Sylvie, animatrice | BELLIARD Francine, résidente invitée |
| DELIS Frédéric, Responsable des cuisines | BAILLET Jacques, résident invité |
| ESNAULT Dany, famille d'une résidente et Présidente du CVS | GUILLIER Renée, résidente invitée |
| BOULAY Gérard, résident et Vice-Président | |
| LEVAVASSEUR Micheline, résidente | |
| PICHON Jocelyne, résidente | |
| SAMSON Armel, résident invité | |
| DELAROCHE Nathalie, famille résident invitée | |
| JODEAU Chantal, famille résident invitée | |
| GAUDIN Yvette, famille résident invitée | |

Mme HUÉ débute le CVS en indiquant que M PÉRÈS est en retraite depuis le 18 octobre et que depuis le 21, c'est elle qui est en charge de la direction jusqu'à l'arrivée de la directrice prévu le 02 janvier 2025. A cette date, Mme HUÉ reprendra ses fonctions de directrice adjointe.

Elle remercie, également, les nouvelles familles présentes. Malgré leur présence, il manque malheureusement des représentants des résidents, cela est le cas également sur les deux autres structures. M SEPRÉ rappelle qu'il est important que les résidents et les familles soient représentés par des membres du CVS. Mme HOËT ajoute que ce manque de représentants est dommageable car ce sont les résidents qui sont au cœur du CVS.

1. Approbation du compte-rendu du CVS du 04 juillet 2024

Le compte-rendu du CVS du **04 juillet 2024** est approuvé et validé à l'unanimité des membres présents.

2. Bilan sur les animations à venir

Mme TRONCHET, l'animatrice, présente le programme des futures activités proposées :

- Novembre :
 - Sortie cinéma le 04
 - Sortie restaurant
 - Balade en forêt
 - Spectacle – magie, chant, accordéon, ...

➤ Décembre :

- Fabrication des décorations de tables par les résidents
- Loto des familles le 06 – avec déjà quelques familles inscrites
Mme ESNAULT pense que cela est une excellente idée car cela permet une interaction avec les résidents plutôt qu'un marché de Noël
- Spectacle de Noël le 11
- Distribution des chocolats par les enfants du personnel le 18

✓ Mme ESNAULT souhaite revenir sur la nouvelle formule des anniversaires.

Aujourd'hui, les familles et les résidents dont c'est le mois d'anniversaire sont mis à l'honneur lors d'un repas. Cela est plus individualisé.

Cependant, Mme TRONCHET indique que, le jour J, l'étage du résident dont c'est l'anniversaire a un gâteau. Elle ajoute, également, que cette nouvelle organisation est un essai et que c'est une animation ajoutée et non supprimée.

Cela fonctionne sous forme d'inscription avec un appel au référent de la famille.

Auparavant, cela faisait beaucoup de monde et les résidents dont c'était l'anniversaire ne profitaient pas de ce moment comme le souhaitait Mme TRONCHET.

✓ Mme JODEAU demande s'il y a des bénévoles car, selon elle, une seule animatrice, ce n'est pas suffisant.

Mme TRONCHET répond par la positive mais qu'ils font essentiellement de l'individuel et que l'EHPAD a une seconde animatrice à mi-temps qui la remplace durant ses congés et qui, par conséquent, doit récupérer ses heures lors du retour de Mme TRONCHET.

L'animation reste importante dans la vie des résidents.

Mme HUÉ explique, également qu'il y a un lien à faire entre l'animation et les soignants.

Mme JODEAU rebondit sur le fait, qu'il y a 3 ou 4 ans, il y avait des soignants en animation.

Il est répondu par M SEPRÉ que certaines ne se sentaient pas « capables » ou ce temps était supprimé en cas d'arrêt et précise que le demi-poste animation n'est pas financé. En effet, préalablement, il s'agissait d'un contrat PEC. Celui-ci n'existant plus, un contrat à mi-temps a été proposé à Mme GHILARDI CASTILLO. Mme GAUDIN ajoute que l'animation peut durer 15 ou 20 minutes.

✓ M SEPRÉ revient sur le fait qu'il y ait un manque de personnel - souligné plusieurs fois par Mme JODEAU et Mme DELAROCHE.

En effet, l'effectif sur l'EHPAD de Pontvallain est correct et l'embauche de personnel supplémentaire n'est pas possible au regard de finances disponibles. M SEPRÉ explique qu'en cas d'absence, l'intérim n'est pas mis en place sauf en cas d'absence infirmières, agents de nuit ou UPAD. Aujourd'hui, les absences sont palliées par les agents en repos même si certains refusent et les absences du week-end sont encore plus difficile à remplacer.

Les renforts, mis en place il y a quelques temps, palliaient à ces arrêts mais n'étaient pas financés.

Aujourd'hui, les Résidences de l'Aune sont dans un entre deux, où d'un côté, des comptes doivent être rendus sur la gestion des finances et de l'autre côté où il y a le bien-être et la bienveillance envers les résidents. Il insiste, cependant, sur le fait qu'il n'y a pas eu de suppression de poste mais une réorganisation des services.

Mme ESNAULT ajoute que les résidents sont de plus en plus lourds et M SEPRÉ rejoint Mme ESNAULT en indiquant, également, que les finances allouées aujourd'hui sont basées sur des chiffres de 2016 et même si le « Girage » entre dans le calcul, celui n'est refait que tous les 5 ans – 2020 pour les Résidences de l'Aune.

Mme HOËT précise qu'en 6 ans, date à laquelle elle est arrivée à Pontvallain, cela a beaucoup évolué car 90% des résidents sont devenus dépendants dans certains secteurs. Elle ajoute qu'il y a eu une réorganisation pour le bien-être de chacun et que certaines soignantes sont dans l'obligation d'aller dans 2 services.

Les soignantes ne sont pas seules. Si l'une se trouve seule à un moment T, c'est que la collègue est à l'étage inférieur ou supérieur. En effet, la charge de travail augmente mais cela n'empêche pas l'échange et le dialogue pendant l'entretien des chambres, même si certains résidents ne comprennent pas cette nouvelle organisation.

En effet, auparavant, le ménage était effectué en même temps que la douche/toilette.

Mme HOËT précise qu'un groupe de travail a été mis en place pour retravailler les trames de Beau Soleil car elles n'arrivent pas à boucler leur matinée au vu des pathologies des résidents de l'étage.

Elle indique qu'avec le temps les EHPAD seront de plus en plus « sanitarisés » car les personnes souhaitent rester chez elle de plus en plus longtemps.

Mme DELAROCHE tient à souligner que le personnel de l'EHPAD est très professionnel.

3. Situation concernant la gestion du linge et des repas

↳ Le Linge

Mme LEVAVASSEUR ne trouve plus sa serviette de table.

Mme HUË lui demande si elle est allée voir la lingère afin de voir avec elle.

Mme GAUDIN rebondit en expliquant qu'elle a acheté 2 pantalons à sa maman en décembre 2023 mais qu'il en manque un des 2 depuis un certain temps. Pourtant, les 2 pantalons ont été notés. Malgré les recherches et les demandes, il n'a pas été retrouvé.

Mme HOËT explique qu'une fois par trimestre, Mme THOURAULT regarde dans les armoires, par secteur afin de voir si les vêtements appartiennent bien au bon résident.

Mme HOËT ajoute qu'il faudrait, peut-être, renvoyer une note d'information aux familles 2 ou 3 fois par an pour leur réexpliquer le fonctionnement lorsqu'un nouveau vêtement est apporté.

Il faut, également, inscrire sur cette note, que les familles ne doivent pas hésiter à regarder dans les armoires de leur parent et sur les portants d'affaires trouvées car Mme THOURAULT se concentre, essentiellement, sur les résidents sans famille et/ou sous tutelle.

Mme DELAROCHE demande combien de résidents sont visités. Il lui est répondu que seuls 15 à 20 résidents ont de la visite.

↳ Les repas

La commission des menus, qui a eu lieu le mardi 05 novembre, n'a eu aucune remarque particulière.

M BOULAY indique que certaines sauces sont « de la flotte ».

M DELIS revient sur les différentes textures suite à des remarques de Mme ESNAULT.

Il explique qu'il existe des normaux, des hachés et des mixés. Mme ESNAULT comprend mais elle demande à ce que ne soit pas mixé tous les ingrédients ensemble (exemple avéré sur de la charcuterie où tout avait été mixé) et ajoute que certains repas du soir restent moyens. M DELIS explique que certains plats ne sont pas simples à faire en mixé et indique qu'il faudrait peut-être revoir certains plats.

M BOULAY dit qu'il y a beaucoup de soupe. M DELIS répond qu'il y a de la soupe tous les midis au choix avec une entrée sauf une fois par semaine où il n'y a que de la soupe.

Mme ESNAULT pense qu'il est dommage de faire manger des compotes l'été alors qu'il y a de nombreux fruits de saison. Mme GAUDIN, qui a travaillé à l'EHPAD de Pontvallain, ajoute que lorsqu'elle y travaillait, les fruits étaient épluchés mais aujourd'hui cela est plus compliqué. En effet, M DELIS explique qu'il y a quelque fois un manque de temps.

M BOULAY affirme que le fromage est trop froid et que cela n'a pas de goût en bouche. Il est demandé si le fromage peut être sorti au début du repas. On lui répond de manière positive. Mme HOËT fera un rappel aux équipes. De plus, suite à une constatation de gaspillage de fromages le soir, Mme MOUZET a revu le fonctionnement. Aujourd'hui sera proposé du fromage blanc et des fromages emballés au choix en donnant le compte aux cuisines et en commençant le service à des tables différentes chaque soir afin que le choix se fasse pour tout le monde.

M BOULAY dit que c'est bien mais M DELIS pense qu'il faudrait peut-être proposer le fromage blanc et une seule sorte de fromage emballé qui sera différent chaque soir.

4. Retour sur la mise en place de la facturation à échoir

Mme HUÉ revient sur le procédé qui avait été mis en place pour informer les familles.

Cela permet de disposer d'une avance de trésorerie.

Pas de souci particulier sauf sur une famille qui ne semblait pas avoir été informée de la possibilité d'effectuer le paiement en plusieurs fois.

5. Préparation d'une enquête de satisfaction des familles en 2025

Les Résidences de l'Aune vont lancer début 2025, une grande enquête de satisfaction auprès des familles et des résidents.

Le moyen n'est pas encore défini mais l'on peut, déjà, indiquer qu'un encadré sera proposé pour noter les remarques et/ou suggestions.

Cette enquête permettra, également, de travailler pour l'évaluation HAS où les membres du CVS seront, aussi, interrogés.

Mme HUÉ indique qu'un bilan des plaintes et réclamations devra être présenté aux CVS une fois par an.

Mme ESNAULT rebondit sur le fait qu'une voir deux familles se plaignent énormément. Cela est aussi confirmé par Mme JODEAU et Mme DELAROCHE.

Mme GAUDIN tient à dire que le Dr GERAIN est très agréable bien qu'elle ne soit pas le médecin référent de sa maman.

6. Approbation du prix de journée 2025

Au Conseil d'Administration du 14 octobre 2024, il avait été demandé une augmentation de 2% du prix de journée hébergement. Ce pourcentage avait été validé par les membres du Conseil.

Or, le Département a fait un retour par lequel le prix d'hébergement n'augmentera pas en 2025.

Seul le prix dépendance (GIR) se verra augmenter.

7. Distribution de cadeaux aux résidents (bienvenue, anniversaire, ...)

Mme TRONCHET explique qu'à l'arrivée du résident, un petit bouquet lui est offert ainsi qu'à leur anniversaire où ils ont un cadeau.

Les familles et résidents trouvent cela très bien et cela est très apprécié.

Les familles souhaitent que ces présents soit conservés.

Mme ESNAULT demande si l'affiche « décès » est toujours affichée.

Mme HOËT répond positivement mais certains résidents ne le souhaitent pas.

8. Questions reçues des familles des résidents et questions diverses

↳ M BOULAY et Mme LEVAVASSEUR souhaitent revenir sur le sujet de Mme LEHOUX qui hurlent constamment.

Ils indiquent qu'elle ne mangerait pas tout le temps en chambre lorsqu'elle hurle comme cela avait été indiqué lors d'une réunion.

Ils auraient demandé à manger au RDC mais cela leur aurait été refusé.

C'est une situation lourde pour M BOULAY, Mme LEVAVASSEUR et les autres résidents.

↳ Mme JODEAU pense qu'il y a un manque de communication entre les filles du service.
Mme HOËT explique qu'il y a un support informatique sur lequel les transmissions famille doivent être inscrites.
Mme HOËT fera un rappel lors des prochaines réunions.

↳ Il est demandé par les familles de résidents, si le référent était bien utile.
Mme HOËT répond qu'un référent par étage n'est pas possible car elles sont sur plusieurs services.
Les familles expliquent qu'elles ont eu des retours par lequel « elles n'avaient pas que cela à faire ».
Pourtant, il y a ¼ d'heure de transmissions par étage entre 14h15 et 14h30. De plus, Mme HOËT va aux transmissions une fois par semaine.

↳ Il y a, également, un manque de communication et d'infos des infirmières auprès des familles.
Certaines IDE ne disent pas « bonjour ». On sent que cela manque un peu de chaleur humeur quelque fois, avec certaines infirmières. Cela est quelque fois ressenti par les agents.

↳ On a, également dit à Mme DELAROCHE que sa présence au repas du soir pouvait déranger.
Mme HOËT explique que cela peut être essentiellement dû au fait que cela pouvait gêner certains résidents et que si toutes les familles le font, cela pourrait devenir compliqué.
Mais Mme HUÉ et M SEPRÉ expliquent que les familles peuvent rester avec leur parent dans la salle à manger lors du repas du soir.

↳ Mme DELAROCHE a contacté le Dr de sa maman et la secrétaire lui aurait répondu que, du fait que celle-ci soit en EHPAD, ce sont au IDE de prendre rendez-vous. Mais, il peut arriver que, malgré la demande faite aux infirmières, cela ne soit pas fait.
Mme HOËT explique que sur l'EHPAD de Pontvallain, nous avons de nombreux temps partiel (4 temps partiel et 2 temps plein). Elle fera un point lors de la réunion de service.

9. Dates des prochains CVS

Le prochain Conseil de Vie Sociale se déroulera en 2025. La date sera communiquée ultérieurement après l'arrivée de la nouvelle directrice.

Il est demandé à Mme JODEAU, Mme DELAROCHE et Mme GAUDIN si elles seront présentes lors des prochains CVS. Elles répondent toutes positivement.
Mme GAUDIN souhaiterait qu'une AS et une IDE soient invitées. Cette demande est validée par l'ensemble du CVS présent.

Fin à 12h30

Mr Gérard BOULAY
Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale

Le lendemain du CVS, Mme DUPUY est venu à l'EHPAD pour savoir s'il était possible de l'inscrire en tant que famille invités pour les prochains CVS.